

Note technique sur les résultats atteints en août 2019

Congo - 22 juillet au 04 août 2019 à Brazzaville au Congo

L'objectif poursuivi par la mission était d'appuyer les autorités dans la mise en œuvre des recommandations des missions précédentes et de procéder à la revue qualité des projets de référentiels d'exécution budgétaire et comptable rédigés par la Direction générale de la Comptabilité Publique. Ces projets de référentiels comprennent : (i) deux projets d'instructions portant guide de procédures d'exécution des dépenses et des recettes ; et (ii) un projet du nouveau Plan comptable de l'Etat commenté.

Le guide de procédures d'exécution des dépenses de l'État détaille l'exécution de la dépense, en distinguant la phase administrative des procédures normale et simplifiée d'exécution de la dépense, la phase comptable ainsi que la procédure exceptionnelle, ou sans ordonnancement préalable.

Le guide de procédures d'exécution des recettes budgétaire décrit les acteurs impliqués dans l'exécution des recettes et les étapes d'exécution des recettes (constatation, liquidation, émission, recouvrement et comptabilité).

Les deux guides présentent aussi différentes annexes notamment, des résumés des schémas d'écritures comptables, des tableaux récapitulatifs des écritures comptables automatiques relatives à la liquidation et des schémas d'écritures liés à l'exécution comptable des dépenses et des recettes budgétaires, ainsi que la liste des comptes usuels extraits du nouveau du PCE.

Le projet d'instruction portant plan comptable de l'État s'articule autour d'un préambule, d'une présentation du cadre général de la comptabilité générale, détaillant notamment son objet, son champ d'application, son cadre, ses documents comptables, sa nomenclature ainsi que l'organisation comptable. Le document détaille ensuite, pour chaque compte des classes une (1) à huit (8) du nouveau PCE, les modalités de fonctionnement de chaque compte.

Enfin, la mission a appuyé un atelier de trois journées, associant de nombreux participants du Ministère des Finances et du Budget impliqués dans les problématiques de l'exécution budgétaire et comptable en environnement du système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP). Cet atelier, qui s'insérait dans l'expérimentation en cours de la double commande SIDERE / SIGFiP, a permis aux participants d'appréhender et de s'approprier : (i) les nouvelles procédures d'exécution de la chaîne de la dépense ; (ii) l'implémentation et le paramétrage de ces procédures dans le SIGFiP ; (iii) les traitements informatiques et les différents états de sortie du système et ; (iv) les améliorations à apporter en termes de paramétrage et de développements complémentaires du système